



S.A.R.L. MONCHEZMOI  
 Siège social : 9 Rue de Hanoi - Zac Balthazar - 97419 la possession  
 Coordonnée : 0692 88 55 56 -  
 R.C.S Saint Denis de la Réunion TGI 532 262 342

# Barème des honoraires

Tarif applicable à partir du 15 Novembre 2021

## Ventes

### Maisons - Appartements:

• Inférieur à 100 000€	9 000 €
• De 100 001 € à 150 000 €	10%
• De 150 001 € à 200 000 €	9%
• De 200 001 € à 250 000 €	8%
• De 250 001 € à 300 000 €	7%
• De 300 001 € à 400 000 €	6,50%
• Supérieur à 400 001 €	6%

### Terrains - Locaux professionnels:

• Inférieur à 150 000 €	15 000 €
• De 150 001 € à 3 000 000 €	10%
• Supérieur à 3 000 001 €	12%

### Estimation:

• Avis de valeur vénale et locative	150 €
• Evaluation immobilière	300 €

## Locations

### Locaux à usage d'habitation :

Conformément au décret n° 2014-890 du 1er août 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires et aux modalités de transmission de certaines informations par les professionnels de l'immobilier.

### Bailleur :

• Visite du locataire – constitution de dossier – rédaction du bail	8€/m <sup>2</sup>
• Réalisation de l'état des lieux d'entrée	3€/m <sup>2</sup>
• Honoraires liés à la mise en location	1% du loyer annuel HC

### Locataire :

• Visite du locataire – constitution de dossier – rédaction du bail	8€/m <sup>2</sup>
• Réalisation de l'état des lieux d'entrée	3€/m <sup>2</sup>
• Honoraires liés à la mise en location	1% du loyer annuel HC

### Locaux à usage professionnel :

- le montant des honoraires est de 2 mois de loyers à la charge du locataire

Barème non applicable aux promoteurs - Tarif TTC - TVA 8,5% - honoraires charge vendeur sauf convention expresse